

CIP OXY 5

*Nettoyant péracétique pour circuits et surfaces
Désinfectant bactéricide, fongicide*

1. PROPRIETES :

CIP OXY 5 est un nettoyant liquide pour les circuits (tanks, cuves, tunnel de lavage) en industrie agroalimentaire. Il est adapté à l'utilisation en NEP avec recyclage. CIP OXY 5 est compatible avec les matériaux et les joints. Il est stable en milieu nitrique et il se rince très facilement sans laisser de résidu.

CIP OXY 5 possède des propriétés acidifiantes, nettoyantes, oxydantes et détartrantes.

Il est préconisé pour le nettoyage, le décapage et le détartrage des canalisations et du matériel dans tout type d'élevage.

Il est utilisé pour l'acidification de l'eau de boisson.

Conforme au règlement CE 889 /2008.

Numéro d'homologation 950046 détenteur Solvay Interox SA.

2. MODE D'EMPLOI :

Application IAA :

Matériel	Méthode	Dosage	Temps de contact	Température
Station NEP, tanks, cuves, circuits de fabrication de bière et autres boissons	Circulation	0,25 à 0,50%	5 à 15 minutes ⁽¹⁾	Ambiante
Cuves de blanchiment et matériel divers en industrie de la conserverie	Circulation	1,5 à 2,50%	15 minutes à 2h	
	Trempe Prolongée	0,50%	2h	
Bouteilles PVC	Trempe Pulvérisation ⁽²⁾	0,50 à 3,50%	-	

⁽¹⁾ Réduire le temps de contact et la température lorsque l'eau de dilution est chargée en chlorures (>30 ppm) pour prévenir la corrosion. Le dosage automatique par conductimétrie est possible en mélange avec l'acide nitrique.

⁽²⁾ En mélange avec un additif mouillant.

Application Elevage :

- En acidification : Incorporer, dans les circuits de distribution de l'eau de boisson, CIP OXY 5 à raison de 100 ml à 200 ml par 100 litres d'eau de boisson.
- En vide sanitaire : pour le nettoyage des canalisations, CIP OXY 5 est utilisé à raison de 1 à 2 %.
- Observations : 100 ml par 100 litres d'eau font baisser le pH de 0,7 point.
CIP OXY 5 ne modifie pas le goût de l'eau et n'a aucune rémanence sur la viande.
Attention : il est nécessaire d'arrêter toute incorporation CIP OXY 5 dans l'eau 24 heures avant les vaccinations, et de ne pas incorporer CIP OXY 5 en présence de traitement.

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution:

- Introduire 20 ml de bain refroidi dans un erlenmeyer de 250 ml
- Ajouter 20 ml d'acide sulfurique à 25 %, environ 1 g d'iode de potassium, 1 ml de solution de molybdate d'ammonium à 3%
- Laisser reposer 1 à 2 minutes

- Titrer par du thiosulfate de sodium 0,1 N jusqu'à virage de brun au jaune paille, si nécessaire, pour affiner le dosage, ajouter alors 1 ml d'empois d'amidon à 1% (ou une pointe de spatule d'amidon soluble). La fin du dosage est donnée par le passage de la couleur bleue à l'incolore.
- Résultats volumique (V/V) :

Concentration en % volumique = chute de burette de thiosulfate de sodium (0,1N) X f

Concentration en g/l = chute de burette de thiosulfate de sodium (0,1N) X f X 10

f = 0,049 (facteur de titrage volumique)

- Résultat massique (p/p) :

Concentration en % massique = chute de burette de thiosulfate de sodium (0,1N) X f

Concentration en g/kg = chute de burette de thiosulfate de sodium (0,1N) X f X 10

f = 0,058 (facteur de titrage massique)

4. EFFICACITE BIOCIDES :

Bactéricide selon les normes suivantes :

- NORME EN 1276 à 0,1% à 20°C en 5 minutes.
- NORME EN 13697 à 0,25% à 20°C en 5 minutes

Fongicide selon les normes suivantes :

- NORME EN 1650 à 2% à 20°C en 15 minutes
- NORME EN 13697 à 2% à 20°C en 15 minutes.

5. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
Odeur	Piquante
pH :	<2,00
Densité :	1,11 +/- 0,015
Propriétés :	Miscible à l'eau en toute proportion, inodore aux doses préconisées
Matières actives :	Acide peracétique (N° CAS 79-21-0) à 55,50 g/l et Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1) à 222 g/L.
TP (Directive 98/8/CE et règlement (UE) N°528/2012, période transitoire) :	TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP3 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid - cristallisation : -25°C.

S

6. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 20 kg – 200 Kg

7. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laissé agir puis rincer abondamment. Ne pas appliquer sur le béton.

Eviter les surfaces en acier ordinaire, le cuivre et alliages.

Compatible avec les matériaux synthétiques courants, les aciers inoxydables, en conditions normales d'utilisation.

Produit strictement professionnel. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1352) : + 33 (0)3 83 22

50 50 - N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 08.09.1999). Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

N° de révision 07-07-2014 V2(1352)